



## 4.2 Objectifs du projet

Les ZMEL ont vocation à participer au développement durable des zones côtières, en conciliant les intérêts de la navigation de plaisance, la sécurité et la protection des fonds marins. Ces zones organisées avec des équipements plus légers que les ports permettent l'accueil des navires dans des conditions respectueuses des impératifs de sécurité des personnes et des biens, de salubrité et de protection de l'environnement.

Le projet de ZMEL de La Ciotat s'inscrit dans la "Stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages petites et grandes plaisances" déployée par la DIRM dans le cadre du plan d'action pour le milieu marin (PAMM), ainsi que dans la continuité du Schéma global d'organisation des mouillages du territoire du Parc national des Calanques.

Les objectifs du projet de ZMEL de La Ciotat sont :

- de limiter l'impact du mouillage des navires sur les fonds marins, en particulier dans l'herbier de posidonie, et sur la qualité du milieu,
- de limiter les conflits d'usages en mettant un place une organisation nouvelle de la plaisance.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Pour assurer l'amarrage des navires le projet propose d'implanter des ancrages écologiques spécifiques selon la nature des fonds. Pour les fonds sableux la solution retenue est un ancrage de type "ancrage à vis", pour les fonds colonisés par des herbiers à Posidonies la solution retenue est un ancrage de type "enroulement hélicoïdal".

Le vissage des ancres se fait par plongeurs à l'aide d'une centrale hydraulique équipée de 2 flexibles et d'une visseuse moteur hydraulique avec tête adaptée. Cet outil de vissage possède deux bras pour manipulation par les scaphandriers.

Pour les unités de 20m et plus, il sera nécessaire de mettre en place plusieurs ancrages répartis spatialement et reliés entre eux par des barres afin de répartir l'effort de manière uniforme.

En considérant la nature des fonds et la présence des herbiers de posidonie, l'utilisation d'amarrage de type élastique avec la mise en place d'une bouée intermédiaire (pour éviter le ragage) a été choisie.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La ZMEL sera exploitée de mai à septembre.

Les lignes de mouillage et les bouées seront déposées à la fin de chaque saison d'exploitation de la ZMEL, puis réinstallées avant la saison suivante.

La ZMEL sera gérée soit en régie directe avec autonomie financière, soit en délégation de service public de type affermage. Le mode de gestion n'est pour l'instant pas arrêté.

Les services proposés comprendront :

- La location de bouées via une plateforme en ligne
- Un service de navette « taxi » pour acheminer les plaisanciers ne disposant pas d'annexe à terre
- La mise à disposition d'un ponton pour les annexes des bateaux au mouillage (hors projet)
- L'accès aux équipements sanitaires de la base nautique et aux équipements portuaires

Des services annexes pourront se développer.

Un règlement de police encadrera ces services et les conditions d'accès à la ZMEL. Il précisera les règles d'utilisation des bouées, les usages autorisés et conduites à tenir en matière de protection de l'environnement.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis aux procédures suivantes:

- Déclaration au titre de la rubrique 4.1.2.0. de la nomenclature Loi sur l'eau (article R.214-1 du code de l'environnement), comprenant une évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 (articles L.414-4 et R.414-19 CE)
- Demande d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public maritime (articles L. 2124-5 et R. 2124-39 à 55 CG3P)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre de zones :	2
Surfaces :	
- zone 1	environ 4 ha
- zone 2	environ 12 ha
Nombre de mouillages sur ancre :	41
- zone 1	14
- zone 2	27

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. __° __' __" _	Lat. __° __' __" _
Baie de La Ciotat LA CIOTAT	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :  Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :		
Point de départ = Zone 1		Long. 0 5 ° 0 5 ' 0 5 " 05	Lat. 4 3 ° 4 3 ' 4 3 " 43
Point d'arrivée = Zone 2		Long. 0 5 ° 0 5 ' 0 5 " 05	Lat. 4 3 ° 4 3 ' 4 3 " 43

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF Mer II 93M000049 Baies de La Ciotat et des Lecques
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé sur le littoral de La Ciotat
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans l'aire marine adjacente du Parc National des Calanques. Celui-ci s'inscrit justement dans le Schéma global d'organisation des mouillages du territoire de ce Parc national des Calanques.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE 3ème échéance des Bouches-du-Rhône a été approuvé par arrêté préfectoral du 30 juillet 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre de protection au titre des abords de plusieurs monuments historiques : Chapelle des Pénitents-bleus (classé); Maison, 6 rue de l'Abeille (inscrit); Hôtel de Grimaldi-Régusse (inscrit); Cinéma Eden-Concert (inscrit); Palais lumière (inscrit); Villa des frères Lumière (inscrit).

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de La Ciotat est dotée d'un plan de prévention des risques naturels, adopté en 2018 et dont la révision est prévue en 2023.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un tel site, mais on notera la présence à distance de deux sites inscrits : - Ensemble formé par la partie nord du port de la Ciotat, les quais et les façades et toitures des maisons en bordure (env. 200m, pour les mouillages les plus proches) - Bande de terrain entre la RN 559 et la mer au lieu dit "Fontsaïnte-le-Liouquet" , à la Ciotat (env. 600m pour les mouillages les plus proches)
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est en partie situé dans le périmètre de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR9301998 Baie de La Ciotat
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est situé à 1 km au plus près du projet : "Cap Canaille, Bec de l'Aigle, leurs abords et le DPM correspondant"

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux se feront à partir de moyens assez légers et ne généreront pas d'impact significatif sur la biodiversité marine (positionnement précis et emprise très faible des ancrages sur le fond, intervention par plongeurs). En phase aménagée, la ZMEL permettra d'éviter le mouillage forain des bateaux, en particulier dans l'herbier de posidonie, et donc de réduire l'impact sur les fonds marins. Les lignes de mouillage seront équipées de flotteurs intermédiaires pour éviter le ragage des fonds.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera implanté en partie dans le périmètre de la ZSC Baie de La Ciotat sur les habitats Natura 2000 suivants : Sables fins bien calibrés, Herbier à Posidonie. L'emprise des dispositifs d'ancrage sur ces habitats sera très réduite (12 ancres dans l'herbier hors site Natura 2000, 29 dans le sable, à proximité des mattes mortes et des herbiers de cymodocées). Les ancres retenues sont conçues pour ne pas engendrer d'altération de l'herbier (enroulements hélicoïdaux). La ZMEL permettra de réduire les pressions subies par l'herbier en supprimant les mouillages forains. Le projet ne remettra pas en cause l'état de conservation des habitats et espèces du site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ZMEL occupera au total 4 + 12 ha d'espace maritime de façon saisonnière, ce qui est déjà le cas de manière non organisée sur ce secteur très fréquentée par les plaisanciers en mouillage forain.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques, mais on notera tout de même la présence des chantiers navales de La Ciotat au sud (La Ciotat Shipyards)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude étant exclusivement marine, le projet peut être concerné par le risque de submersion. Le projet est peu vulnérable à ce risque car la ZMEL ne sera pas fréquentée par mauvaises conditions océano-météorologiques et fera l'objet d'un balisage pour assurer la sécurité de la navigation. La commune est également concernée par le risque de Tsunami comme l'indique le plan de prévention des risques naturels évoqué plus haut.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Dans le règlement de la ZMEL, les bateaux habitables auront l'obligation d'être équipées de cuves de stockages des eaux usées, interdisant les rejets d'eaux souillées sur la ZMEL. Il indiquera également les équipements mis à la disposition par le port pour les plaisanciers. Le projet réduira donc le risque sanitaire vis-à-vis des zones de baignade (située à environ 300 m dans le cas de la Grande plage).
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés par voie maritime uniquement et en dehors de la saison estivale. Le projet ne prévoit pas une augmentation du trafic maritime liée à la mise en place de la ZMEL car il n'augmente pas la capacité d'accueil par rapport à la situation actuelle.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux se feront par voie maritime, à bonne distance des zones habitées. Ils ne comprennent pas d'intervention particulièrement bruyante et se feront de jour.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le fonctionnement d'engins et du matériel de chantier générera des émissions de gaz d'échappements limités, qui seront rapidement dispersés en milieu ouvert.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux ne sont pas de nature à générer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux maritimes se feront en journée et ne nécessiteront pas la mise en place d'éclairage.</p> <p>En phase exploitation, les bouées ne comporteront pas d'éclairage.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La mise en place du projet implique le recours à des engins nautiques relativement légers. les moteurs à combustion de ces engins impliquent des émissions de gaz d'échappement. les quantités restent toutefois infimes.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le règlement interdira les rejets d'eaux usées des navires sur la ZMEL et indiquera les équipements mis à la disposition par le port pour les plaisanciers. Les grosses unités ont l'obligation d'être équipées de cuves de stockages des eaux usées.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le règlement interdira tout rejet en mer sur la ZMEL et indiquera les équipements mis à la disposition par le port pour les plaisanciers.</p> <p>Une sensibilisation des usagers sera faite régulièrement.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet fait l'objet d'une étude paysagère afin d'optimiser l'intégration de la ZMEL. L'impact visuel sera limité à la présence de bateaux dans la baie. Hors saison, les bouées seront déposées et les mouillages ne seront plus visibles.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La période d'exploitation de la ZMEL a fait l'objet d'échange avec les pêcheurs professionnels afin de ne pas impacter leur activité (pose de filets sur la zone 2). Plus largement un important travail de concertation a été menée auprès des usagers du plan d'eau et des parties prenantes lors de différents réunion du Comité de pilotage.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Phase travaux :

- Prévention et lutte contre les pollutions accidentelles
- Contrôle visuel de l'absence de panache turbide
- Précautions lors de l'implantation des ancrages dans l'herbier de posidonie
- Calendrier de travaux hors saison estivale
- Information des usagers
- Veille météo

Phase d'exploitation :

- Application du règlement de la ZMEL
- Suivi et entretien des mouillages
- Suivi de l'herbier de posidonie

Cf Annexe 7 (Notice d'incidence)

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vise à organiser les usages et à réduire les pressions liées au mouillage dans la baie de La Ciotat. Il fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'eau, qui prend en compte l'ensemble des enjeux relatifs au milieu marin, évaluera les incidences du projet et proposera des mesures ERCAS adaptées. Une évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 va également être réalisée.

De plus, le parc national des Calanques est consulté dans le cadre de ce projet et fait parti du comité de pilotage. Pour ces raisons, la réalisation d'une évaluation environnementale ne parait pas nécessaire.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Notice d'incidence

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LA CLOTAT

le,

03/11/2022

Signature



*Galvo*

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

